

Lyon (1) et Balthazar de Villars adressait au président Forget cette dernière harangue (2) :

« Monsieur, ceste compagnie d'officiers se represente devant vous pour rendre grâces à nostre bon Roy en vostre personne du soing paternel qu'il ha de tous ses subjects et qu'il a eu de ses provinces lesquelles il ha visitées par l'envoy de la Court des Grands jours en laquelle vous tenez le premier rang. Nous sommes encor icy pour vous remercier très humblement du bien que vous nous avez procuré de l'honneur qu'il vous a pleu nous despartir.

« Les fruicts inestimables que la tenue des Grands jours ha produictz, les biens quelle ha apportés, les maux dont elle nous a garantis sont et seront à jamais très certains tesmoignages à toutes ses provinces de la providance du Roy et de la bienveillance de la Court.

« Le chois que sa Majesté a faict de vostre personne nous est un arre assuré de son affection en nostre endroit, il pourroit justement usurper le dire du roy Theodoric chez Cassiodore *Gloriosum quidem nobis est honores passim impendere, sed laudabilius multo bene meritis signa præstare, quidquid enim talibus tribuimus pro communi potius utilitate largimus*. Vostre presence m'empesche de pouvoir dire sur ce subject ce que la vérité me commande ; je diray seulement avec vostre permission que le comble des rares qualités qui vous rendent plus admirable qu'imitable aura aultant de force, de vertu et d'efficacité envers toute ceste compagnie que la chanson de Minerve avoit de pouvoir sur Alexandre ; lorsque le musicien Timothée la luy chantoit, il en estoit tellement esmeu qu'il se levoit en sursault et s'armant de toutes pièces il dansoit une danse animée, s'animant lui-même à la vertu ; de mesme ceste compagnie est sy esmeue, animée et eschauffée par vostre exemple, par la force de vos doctes, douces et patétiques remonstrances, admonitions et ordonnances qu'il est aisé à lire en noz frontz, a veoir en noz visages le désir bouillant que nous avons tous d'en faire nostre

---

(1). *Arch. du Rhône*, tome XII, p. 175.

(2). Mss. de la *Bibliothèque de la Ville de Lyon*, n° 1.477, f° 71. Congé pris par les officiers de la sénéchausée, de Monsieur Forget, président aux Grands jours, du mois de décembre 1596. (In recueil de harangues, discours, lettres et autres pièces, la plupart de Balthazar de Villars).